

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi : 8h30 /11h45 - 13h30 /17h30
Mardi : 8h30 /11h45 - 13h30/17h30
Mercredi : 8h30/11h45 - **fermée l'après-midi**
Jeudi : 8h30/11h45 - 13h30/17h30
Vendredi : 8h30/11h45 - 13h30/16h30
Samedi : 9h30/12h00

☎ 02.99.88.50.90

✉ info@ville-larichardais.fr

BIBLIOTHEQUE

Lundi : 17h00/19h00
Mercredi : 10h00/11h45
Samedi : 10h00/11h45

GARDERIE MUNICIPALE

7h30/8h30 - 17h/19h00

PERMANENCE ARCHITECTE CONSEIL

1er & 3ème jeudi du mois sur rdv.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

1er mardi de chaque mois sur rendez-vous

PERMANENCES DES TICKETS DE CANTINE

Vendredi 6 - 20 Novembre et 4 Décembre
16h30-18h30

Au restaurant scolaire

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL :
jeudi 10 Décembre à 20h
(sous réserve)

REPAS DU C.C.A.S.

Le dimanche 22 Novembre, le C.C.A.S. est honoré de recevoir les aînés de 70 ans et plus à l'occasion du repas de fin d'année avec une animation « très cabaret ». Des courriers d'invitation sont en préparation et nous sollicitons, par avance, toute votre indulgence et nous vous prions de nous excuser si des oublis ont été commis et vous demandons de vous rapprocher de la Mairie pour vous inscrire.

Des colis de Noël seront distribués aux personnes dans l'impossibilité d'assister au repas pour des raisons de santé et aux personnes non imposables, cette distribution sera assurée par les membres du C.C.A.S.

Jacqueline LECUYER - Vice-présidente du C.C.A.S.

Vandaliser une écoleentre colère et incompréhension... !!!

Nous nous trouvons démunis et pour tout dire scandalisés que l'on puisse s'en prendre à des biens publics, qui plus est une école, haut lieu d'apprentissage de la citoyenneté... ! La commune a porté plainte pour que ces actes de vandalisme soient punis et leur (s) auteur(s) mis à contribution pour la réparation du préjudice !

En ce début novembre nos écolières et écoliers ont déjà vécu sept semaines riches de rencontres entre maîtres et élèves et ont, d'ores et déjà, noué de nouvelles amitiés et connu quelques « chamailleries »..... Mais les discordes sont pour tous, adultes et enfants, un élément d'enclage et de construction dans la société, à la condition qu'elles respectent l'Autre et débouche sur le dialogue....ce à quoi nos équipes s'emploient au quotidien à leur niveau.

Il ne faudrait pas que certaines « lourdeurs » administratives viennent entacher les bons résultats et le franc succès de nos activités auprès des enfants qui, avec joie, ont retrouvé nos animateurs, toujours en quête d'activités novatrices ...

Gageons que l'horizon soit plus serein jusqu'à la fin de cette année et qu'à Noël tous les acteurs s'accordent à reconnaître les efforts de tous pour atteindre nos objectifs pédagogiques et assurer la sécurité de nos enfants, le tout dans un contexte convivial et toujours à l'écoute des parents.

C'est aussi pour répondre aux contingences économiques que la commune va mettre en place au 1^{er} janvier prochain, une tarification des TAP. Nous avons souhaité maintenir une offre de prestation de qualité avec toujours un encadrement compétent par le biais d'une tarification « raisonnable » qui, dans tous les cas ne couvre pas le coût du service mais permet tout juste d'en minimiser le déficit.

Cette perspective de tarification et les notions d'encadrement réglementaires pour la sécurité de nos enfants nous amènent à faire preuve d'une « rigueur » supplémentaire en matière d'inscription et cette rigueur, parfois contestée ou mal perçue, contribuera à une meilleure gestion en termes de coût de service et aura, au final, un impact positif pour tous.

La commune a mis en place, via le logiciel @ticket, un portail famille, d'un accès facile et convivial qui permet de gérer les inscriptions et réservations à toute heure, permettant de moduler, parfois quelques heures avant, certaines dispositions de garde. Il permet de s'adapter aux contraintes de chacun, avec cependant quelques limites que nous rappelons régulièrement dans un souci d'égalité et d'équité de toutes les familles face aux services communaux et toujours dans l'intérêt des enfants !!!

La saison qui s'annonce est haute en couleur et c'est bien l'une des beautés de l'automne, et comme le dit le poème, c'est une saison empreinte de nostalgie où « ...les feuilles mortes se ramassent à la pelle ... » je vous souhaite de n'avoir, pour l'occasion, que de bons souvenirs et de regrets, aucun !

Le Maire, Pierre CONTIN.

Conseil Municipal de Jeunes (C.M.J.)

La ville de La Richardais relance la mise en place de son C.M.J. Les membres du C.M.J. proposent et mettent en place des projets à destination des jeunes de la commune (soirées, concerts, actions au profit d'associations humanitaires...). Ce conseil se réunira régulièrement.

Tous les Richardaisiens ayant entre 11 et 18 ans sont éligibles et sont invités à voter. Les dates à retenir sont les suivantes : **Dépôt des candidatures avant le 15 novembre 2015.** - **Elections des membres du CMJ :** Pour les classes de CM2 **le vendredi 27 novembre entre 14h et 17h et le samedi 28 entre 10h et 12h30 en Mairie.** Plus de renseignements : cmj@ville-larichardais.fr - 02 99 88 59 91 (demander Franck) - Blog : <http://cmjlarichardais.blogspot.fr/>

DOUAR HA MOR

Il reste quelques places disponibles dans certains cours de l'Association Douar ha Mor : bombarde, caisse-claire, percussion, chant traditionnel, danse bretonne. Un atelier d'éveil musical a également été mis en place pour les enfants de 5 à 8 ans, afin de leur permettre de découvrir la musique sous forme de jeux. Ils peuvent ainsi se familiariser avec les instruments et les sonorités grâce à des supports variés, apprendre le rythme ou encore développer leur sens de l'écoute. Si vous êtes intéressés par l'une de ces activités, n'hésitez pas à nous contacter afin de réaliser un cours d'essai. Contact : 02 99 40 40 30.

De plus nous vous informons que le Bagad se produira **le dimanche 22 novembre** avec l'harmonie du conservatoire Maurice Ravel de Dinard. Salle Stéphan Boutet.

L'AMICALE DES RETRAITES

Les fêtes de fin d'année approchant, nous vous invitons à venir avec nous découvrir la magie de Noël au PUY DU FOU **le dimanche 29 novembre 2015** en assistant au grand spectacle "LE MYSTERE DE NOEL" avec la participation de l'Orchestre Philharmonique et les Choeurs de Prague. Près de 1h20 de couleurs, de féerie, de danse et de musique pour fêter Noël. Après le déjeuner au restaurant du Puy du Fou, vous prolongerez la féerie en flânant dans les villages du Parc "Grand Noël du Puy du Fou": le Bourg 1900 aux vitrines parées de lumières et avec sa place animée par les "Automates Musiciens", vous vous laisserez guider par les odeurs de vin chaud et de marrons grillés... pour atteindre ensuite le village XVIIIème siècle aux couleurs de Noël avec sa crèche géante et ses artisans d'art dans leurs ateliers.

ASSOCIATION EXPRESSIONS-CRÉATIONS

Venez nombreux au **LOTO DES ARTISTES le dimanche 8 Novembre**. Ce sera pour vous une opportunité de repartir avec une œuvre originale et de passer un après-midi convivial dès 14h à la salle des fêtes de la mairie. Entrée gratuite. Boissons et gâteaux à l'entracte.

Maryvonne Auffret, Présidente.

ASSOCIATION APPEL D'R

Vous propose de développer votre créativité par la peinture, le dessin et le collage. L'atelier est ouvert aux adultes tous les lundis de 10h à 11h30 salle Jean Langlais. Il est animé par Catherine APELBAUM, art thérapeute plasticienne. Quelques places sont encore disponibles. Contact appelldr35@gmail.com - 06-51-03-21-48.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

La collecte n'est pas assurée les jours fériés. Les tournées sont décalées d'une journée à partir du jour férié, jusqu'au samedi (1^{er} janvier, lundi de Pâques, 1^{er} mai, 8 mai, lundi de Pentecôte, 1^{er} novembre, 11 novembre et 25 décembre).

GENERATION FITNESS

A l'occasion du Téléthon 2015, l'école de musculation, fitness et danse : **Génération-Fitness** organise, pour la 3^{ème} année consécutive, un **FLASHMOB le 06 Décembre** prochain sur la place de l'église lors du Marché de Noël.

La chorégraphie accessible à tous et à toutes et les informations, seront sur notre site internet et sur les divers réseaux sociaux. Une participation minimum sera demandée lors de l'inscription. Les spectateurs seront les bienvenus pour applaudir les participants ! **A SAVOIR** : La totalité des fonds sera reversée au Téléthon.

Contacts : 06.09.47.06.56 - www.generation-fitness.com

BOURSES « DECLICS JEUNES »

DE LA FONDATION DE FRANCE

Elles aident les jeunes de 18 à 30 ans à réaliser leur vocation ou un projet personnel dans des domaines les plus divers (sciences, techniques, environnement, action sociale, humanitaire, art, artisanat, culture, etc.). Depuis 1975, près de 900 projets et vocations ont été soutenus. Les bourses Déclics jeunes de la Fondation de France sont attribuées par un jury de professionnels indépendants après examen des projets par un comité d'experts. Le montant actuel de chaque bourse est de 7600 €

Comment participer ? Compléter le [questionnaire de présélection en ligne](#) sur le site de la Fondation de France. www.fondationdefrance.org **Dépôt des candidatures jusqu'au 30 novembre 2015**

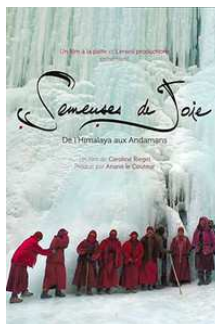
EXCEPTIONNEL !!!!

LE 8 NOVEMBRE 20h SALLE DES FÊTES

Projection sur grand écran du film

« Semeuses de Joie »

en présence de Caroline Riegel, réalisatrice et des 11 nonnes bouddhistes du Zanskar.



« Semeuses de joie » est né de la rencontre, il y a 7 ans, de Caroline Riegel avec onze nonnes bouddhistes au sourire aussi large que leur générosité. Leur repère est une minuscule nonnerie du Zanskar, vallée himalayenne perchée à plus de 3 700 mètres. Elles n'ont reçu aucune éducation et certaines n'ont jamais quitté leurs montagnes. La réalisatrice leur a fait la promesse d'un voyage de découverte, d'un pèlerinage initiatique à travers leur pays qu'elles ne connaissent pas : l'Inde. Ce film est un hommage au cœur remarquable de onze femmes à la bonne humeur contagieuse. **Libre participation.**

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Commémoration de l'Armistice de la guerre 14-18 : Rassemblement à la Mairie à 10h45 et cérémonie au monument aux Morts. A l'issue de la cérémonie, la municipalité offrira un vin d'honneur à la salle des fêtes.